



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**État-major des Armées
Commandement de la zone maritime Méditerranée
Division « opérations »**

Toulon, le 31 mai 2022
N° 500872 /CECMED/OPS/NP

Le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi
commandant la zone maritime Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes

OBJET : demande de renouvellement de la concession des plages naturelles au profit de la commune de Mandelieu-La-Napoule pour une durée de 12 ans. Avis du commandant de zone maritime Méditerranée.

RÉFÉRENCES : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-56) ;
b) votre mail du 30 mars 2022.

Par votre demande citée en référence b), vous sollicitez au titre de l'article R2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques, l'avis du commandant de la zone maritime Méditerranée pour une demande de renouvellement de la concession des plages naturelles au profit de la commune de Mandelieu-La-Napoule pour une durée de 12ans.

Après analyse du dossier, je donne un avis **conforme favorable** à cette demande, émis à la lecture des pièces constitutives du dossier avec les observations suivantes :

- le littoral méditerranéen a fait l'objet de minages défensifs et de bombardements durant la seconde guerre mondiale. À ce titre, la problématique d'une possible pollution pyrotechnique du site doit être prise en compte ;
- ce site, qui n'est habituellement pas utilisé pour des activités militaires, pourra toujours l'être par les unités des armées françaises en mission de protection des personnes et des biens ou de défense du territoire.

Original signé

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes - Direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes – Service de la Mer et du Littoral – pour Mme Emilie Scanu - (emilie.scanu@alpes-maritimes.gouv.fr).

COPIES :

- PREMAR MED/AEM
- CECMED/DIV OPS/Bureau « opérations côtières »
- SEMAPHORE DE DRAMONT
- SEMAPHORE DE LA GAROUPE
- CECMED/DIV OPS/SEC
- archives.